



Les Verts

BILAN de MANDAT 2001-2007 et PERSPECTIVES **Elhadj AZZI conseiller municipal de Nantes**

Ce présent document a pour objet mon bilan de mandat en tant que conseiller municipal. Il couvre la période de mars 2001 à octobre 2007 et il s'articule autour de trois chapitres : le premier consacré à mes délégations « insertion par l'activité économique, emplois jeunes, adultes relais et emplois tremplins », le deuxième traitera de mon action d'élus de quartier Saint Donatien / Malakoff et le troisième présentera mes actions en dehors de mes délégations, au sein de la société civile.

I- L'insertion par l'activité économique, les emplois jeunes, les adultes relais et les emplois tremplins : les emplois aidés de la ville

1) L'insertion par l'activité économique : Utilisation de la commande publique comme levier de l'insertion professionnelle et sociale

Afin de lutter contre le chômage et favoriser l'insertion et la qualification professionnelles des publics éloignés de l'emploi, j'ai proposé au Conseil Municipal du 28 janvier 2005, qui s'est engagé dans ce sens en l'approuvant, un dispositif « d'insertion professionnelle dans la commande publique » qui consiste à intégrer une clause d'insertion dans ses marchés publics.

Le dispositif s'adresse aux secteurs ne parvenant pas recruter, comme le BTP, la propreté, les espaces verts et l'activité des déchets et cible le public en situation d'exclusion sociale (bénéficiaires du RMI, chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés reconnus par la COTOREP, jeunes sans qualification...).

Le bilan¹ intermédiaire au 30 juin 2007, fait apparaître en premier lieu un taux de réalisation du volume d'heures pour les chantiers réceptionnés de 119% ce qui montre, d'une part le volontarisme des entreprises et d'autre part que le public bénéficiaire a répondu aux attentes de leurs employeurs.

La clause d'insertion sociale et professionnelle dans les marchés publics de la ville c'est :

- 38 chantiers concernés par ce dispositif (28 réceptionnés ou en cours de réalisation et 10 en projet),
- Près de 45 000 heures dédiées à l'insertion,
- 64 entreprises mobilisées pour la réalisation de la clause d'insertion,
- 100 personnes² ont bénéficié d'un contrat de travail dont 25% issues des quartiers prioritaires,
- 50% des personnes qui ont bénéficié d'un contrat de travail dans le cadre de la clause d'insertion professionnelle, ont accédé à un contrat durable ou de professionnalisation et 31% poursuivent un parcours d'insertion avec les opérateurs dans le cadre de la clause d'insertion ?

En lien avec les responsables de l'U.R.E.I³, et les membres du comité de pilotage de l'I.A.E⁴ à la ville, les acteurs de l'insertion ont été associés à la mise en œuvre et à l'évolution du dispositif d'insertion et de

¹ Le bilan couvre la période de septembre 2005 à mai 2007 soit 20 mois

² Ce qui correspond à 25 emplois temps plein sur 12 mois pour répondre aux heures d'insertion

³ Union Régionale des Entreprises d'Insertion

⁴ Insertion par l'Activité Economique

professionnalisation, cela a pris la forme de petits déjeuners de travail « **les petits déjeuners de l'Insertion** » qui ont porté sur :

- L'allotissement, c'est à dire la mise en forme de lots accessibles aux entreprises d'insertion (EI),
- La mise en œuvre de critères de mieux disant social⁵,
- L'ouverture du marché de la réparation de cycles,
- L'élargissement de nos clauses d'insertion à d'autres secteurs comme la maintenance informatique...

Ces petits déjeuners de l'insertion ont abouti à :

- Un rapprochement entre les structures d'insertion par l'économique et la ville,
- La mise en place de critères de qualité d'insertion des publics en difficulté et de tutorat dans le secteur de la propreté⁶,
- La mise en œuvre de clauses d'insertion dans les marchés du Crédit municipal de Nantes.

Afin de diffuser et de comparer nos pratiques en matière d'insertion des publics en difficulté par la commande publique, j'ai mis en place « **les journées de travail de la ville de Nantes** ». Une première réunion élargie à la métropole nazairienne et à plusieurs villes en France dont Paris, Grenoble, Lille... a eu lieu en décembre 2006 sur le thème de l'utilisation de la commande publique comme outil d'insertion professionnelle.

Suite à cette réunion à Nantes, la ville a été invitée à présenter son dispositif d'insertion au ministère de l'économie et des finances et le ministre Thierry BRETON, l'a pris comme exemple à diffuser.

Les actions en cours...

- Une évaluation qualitative et l'étude de l'impact de notre dispositif,
- Une mobilisation plus forte des entreprises pour l'insertion des publics en difficulté,
- Un élargissement de la clause à d'autres secteurs d'activité et à d'autres acteurs comme les SEM, Nantes Habitat et autres bailleurs...,
- Une journée de travail de la ville sur : comment la clause d'insertion dans les marchés influe sur le territoire ? (sur l'insertion, l'emploi, les habitants) avec des exemples de trois ou quatre villes européennes ;
- Un chantier d'insertion avec Nantes Ecologie et deux bibliothèques en Algérie,
- Un chantier d'insertion avec ATAO et la Mauritanie sur un projet de machine prototype de broyage de noyaux de dattes à destination des femmes...

Depuis 2005 la ville de Nantes est motrice dans la métropole pour l'utilisation de la commande publique comme levier de l'insertion professionnelle et sociale des publics éloignés de l'emploi. Plusieurs objectifs pour les mois à venir:

- Permettre l'insertion professionnelle sur la base d'une prestation « support », comme par exemple des chantiers de patrimoine, avec les chantiers d'insertion ;
- Diffuser notre dispositif auprès d'organismes comme les SEM, les établissements publics et auprès des événements comme l'Estuaire (des contacts ont été pris pendant l'Estuaire 2007)... ;
- Poursuivre la construction des liens avec Nantes Métropole et garder notre rôle de moteur à la ville ;
- Continuer la réflexion sur la cohésion sociale et le temps de travail des publics en insertion, dans le nettoyage par exemple ;
- Diffuser et échanger au niveau national et européen nos pratiques, en matière d'insertion sociale et professionnelle par la commande publique...

⁵Performance en matière d'insertion professionnelle (Art. 53 dans le code des marchés publics)

⁶ il s'agit de la mise en place de l'article 53 du code des marchés publics, une expérience unique

2) Le programme « nouveaux services emplois jeunes » : gérer la sortie du dispositif sans se substituer aux engagements de l'Etat

Les principaux enjeux pour moi dans le dossier des emplois jeunes, sont de gérer la sortie de ce dispositif en évitant de se substituer au désengagement de l'Etat et mettre en œuvre des orientations de consolidation du programme en cohérence avec la stratégie de la ville de développement local des activités, dans la culture, le sport...

À Nantes c'est la création de **1 588** postes emplois jeunes, tous employeurs confondus, de 1998 à 2002. Dans ce cadre, plus de 800 ont été créés par le secteur associatif. La Ville de Nantes a soutenu directement **474** postes emplois jeunes dans les associations et organismes divers.

Mes orientations de sortie du programme « nouveaux services emplois jeunes » s'articulent dès janvier 2003, autour de deux axes :

- Pas d'intervention de la ville seule, mais en accompagnement des aides de l'Etat,
- Pas de saupoudrage des aides de la ville, mais une concentration de nos efforts autour de trois priorités :
 - les nouveaux services créés en tant que facteurs de lien social au bénéfice de la population nantaise,
 - les nouveaux services créés dans le secteur sportif, les activités émergentes du secteur culturel,
 - les nouveaux services créés dans les quartiers prioritaires de la politique de ville.

Par ailleurs, dans ce cadre de sortie du programme « nouveaux services emplois jeunes » (NSEJ), j'ai sollicité la mission locale pour la mise en place d'un **dispositif d'accueil, d'accompagnement, d'information et d'orientation vers l'emploi des jeunes** qui sortent du programme.

Ce dispositif dit « filet de protection » au bénéfice des associations et des jeunes, arrêté en 2005 par défaut de financement de l'Etat, a permis :

- un accompagnement spécifique de 150 jeunes par un chargé de mission,
- 750 contacts, 440 entretiens individuels,
- 84 jeunes en sorties positives : emploi, formations qualifiantes, création d'activité (cf. bilan Bernard FILLOUX, mission locale).

La fin des emplois jeunes à partir de 2003, c'est la mise en oeuvre d'un programme d'actions sur trois registres :

- avec la DDTEFP pour l'accompagnement de la consolidation de postes -au bénéfice des associations - sur les mesures prévues au programme NSEJ, particulièrement sur la « mesure convention pluri annuelle » qui permettra de consolider **70** postes (51 en 2003 et 19 en 2004) en accompagnement, sur le mode d'une aide financière dégressive, à parité entre l'Etat et la Ville, pendant 3 ans de l'aide de l'Etat (qui a mis fin à tout type d'aides au 1^{er} janvier 2005) ;
- avec la DRTEFP et la CDC pour la structuration du dispositif local d'accompagnement des associations d'utilité sociale créatrices d'emploi, adossé à Fondes (*DLA/Fondes*), et qui apporte son aide aux associations en matière de diagnostics, de conseils, de crédits d'ingénierie, de mobilisation de prestataires, de recherche de financement, etc.

Ce dispositif local d'accompagnement (DLA) a permis à Nantes:

- 119 diagnostics de structures associatives,
- 92 bénéficiaires de crédits d'ingénierie.

À partir de 2005, nous identifions des « **dossiers sensibles** » : la ville mobilise des moyens financiers pour des dossiers repérés comme particulièrement « sensibles » (*après le désengagement de l'Etat*), ce sont des associations oeuvrant dans :

- les sites prioritaires de la politique de la Ville,
- les petits clubs sportifs,
- les associations de jeunes sur le registre des cultures émergentes.

Dans ce cadre, **50** associations ont été identifiées comme dossiers sensibles et ont bénéficié d'une aide financière spécifique pendant 3 ans (*de 5 000 à 20 000 € par an/poste*)

Les actions en cours...

- Une réflexion sur le financement du Dispositif local d'accompagnement (DLA) au profit des structures de la ville à diagnostiquer, à accompagner ou/et à conseiller...

3) Les adultes relais : favoriser la création d'emplois qui agissent sur la cohésion sociale et l'amélioration du cadre de vie des habitants...

Au titre de la politique de la ville, le dispositif « adultes relais » vise la création de fonctions de médiation sociale pour des demandeurs d'emplois de plus de 30 ans, résidant dans les zones urbaines sensibles. Après son arrêt par le gouvernement Raffarin, ce dispositif est réactivé après les émeutes urbaines de l'automne 2005. Depuis septembre 2001, avec l'Etat, la Ville a créée :

- **26 postes adultes relais**,(aide financière de la Ville à hauteur de 10 % du coût du SMIC soit environ 2 000 € par poste durant 3 ans).

Après plusieurs renouvellements de conventions adultes relais, la question de la pérennisation est devant nous. La formation des adultes relais, la mutualisation et les échanges de pratiques, sont à mon avis des orientations pour ces emplois dans les quartiers. Cependant nous, ne pouvons pas nous substituer à l'Etat, mais signifier nos priorités.

4) Les emplois tremplins : soutenir la réalisation d'un projet de territoire, créer des emplois pérennes

La nouvelle majorité issue des élections régionales a permis la mise en oeuvre du programme « emplois tremplins pour le territoire » et la Ville s'est engagée aux côtés de la Région pour la création de postes au bénéfice des associations locales, dans le cadre de projets de territoires.

Lors du conseil municipal du 9 décembre 2005, j'ai présenté un dossier qui approuve la convention cadre de partenariat avec la Région qui porte sur une création de **50** postes emplois tremplins sur 3 ans (la région souhaite en créer 1000). Nous en sommes aujourd'hui à :

- **22** postes à mi-chemin au bénéfice de 21 associations. L'aide de la Ville correspond à 20 % du coût de rémunération, base SMIC (soit environ 4 500 € par an par poste pendant 5 ans.).

Les actions en cours...

- Atteindre la création de 50 postes emplois tremplins (avec la vigilance à ne pas ouvrir *le robinet*).

Patrick RIMBERT 1^{er} adjoint au Maire et moi-même avons présenté au bureau municipal du 10 juillet 2006, une « philosophie de l'action » des emplois aidés.

Ainsi, au plan général, il s'agit toujours pour la ville de sortir des seules logiques des dispositifs et d'entrer par le soutien aux activités au bénéfice des nantais, dans le droit commun des politiques publiques conduites par les directions/centres de responsabilité.

La position de la Ville sur les emplois aidés, est axée sur deux registres d'intervention :

- le soutien à des activités sociales créatrices d'emploi dans le cadre des politiques publiques thématiques,
- l'accès à l'emploi des publics en difficulté d'insertion professionnelle.

Le soutien aux activités sociales créatrices d'emploi : (à resituer dans l'ensemble des politiques d'aides à la vie associative) la Ville est intervenue directement sur :

- **115 postes**

Par ailleurs et d'une manière générale, l'aide financière de la Ville aux activités des associations (~1 200 associations subventionnées) contribue au maintien et au développement d'emplois salariés, permanents ou non, à temps plein ou à temps partiel.

L'accès à l'emploi des publics en difficulté : avec la création de la maison de l'emploi en 2006 et l'implantation de ses espaces métiers emploi formation, au cœur des quartiers sensibles a permis d'optimiser l'accueil des publics éloignés de l'emploi, sur le registre de la proximité.

La direction action insertion du CCAS a notamment développé avec la maison de l'emploi des liens spécifiques pour améliorer l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RMI.

Elle oriente également les bénéficiaires du RMI les plus en difficulté vers les « contrats d'avenir » gérés par le Conseil général.

- 280 bénéficiaires du RMI suivis par le CCAS ont bénéficié d'un contrat d'avenir en 2006.

Dans ce cadre des mesures d'insertion et d'accès à l'emploi des publics en difficulté, la ville accompagne les associations employeuses dans leurs démarches et elle soutient directement, au cas par cas, des associations qui créent des emplois aidés dans le cadre de leurs activités comme :

- les contrats emplois consolidés, aujourd'hui les contrats d'accompagnement dans l'emploi,
- les contrats d'avenir, etc. 10 associations spécifiquement aidées en contrat d'avenir.

Enfin, la Ville a tenu la double exigence de non substitution au désengagement de l'Etat en matière de dispositif d'emplois aidés, et en même temps de prise en compte des situations délicates d'associations confrontées à l'urgence et à la nécessité du financement d'emplois salariés indispensables à leur fonctionnement.

Nous avons amplifié et diversifié notre aide au secteur associatif et contribué directement à la création ou à la consolidation de 115 postes salariés.

Dépenses spécifiquement affectées à la création ou consolidation d'emplois aidés (sources Missions Cité):

Années	Budget en euros
1998*	219 667,60 €
1999	402 134,69 €
2000	340 889,72 €
2001	540 558,33 €
2002	690 353,44 €
2003*	1 078 563,34 €
2004	806 603,16 €
2005	490 143,23 €
2006	467 867,82 €
2007	650 000 ,00 € prévisionnel

*1998 est la 1^{ère} année de développement du dispositif nouveaux services emplois jeunes.

*2003 est la 1^{ère} année de sortie du dispositif nouveaux services emplois jeunes.

Les actions en cours...

- Une réflexion sur **le micro crédit social** que je mène avec le Crédit Municipal, le Centre Communal d'Actions Sociales, Nantes Métropole...

J'ai acquis dans ce champ de l'insertion par l'économie, une expérience supplémentaire dans le cadre de mes fonctions d'administrateur au Crédit Municipal de Nantes, au FONDES (fonds de développement de l'économie solidaire), au DLA (dispositif local d'accompagnement)... J'ai à deux reprises, représenté le Vice Président du Crédit Municipal à la conférence nationale des crédits municipaux à Paris.

II- Élu de quartier Saint Donatien Malakoff: conjuguer les spécificités du territoire

Avec Michelle MEUNIER élue référent du quartier et mes autres collègues élues, Marie-Françoise CLERGEAU, Michelle FRANGEULE et Delphine BOUFFENIE, je travaille au plus près des habitants.

Sur ce territoire de près de 33 000 habitants répartis sur 11 micros quartiers, et composé de populations de classes populaires, moyennes et bourgeoises, mes axes d'actions sont principalement:

- la mutation du quartier avec notamment le Grand Projet de Ville (GPV) Malakoff/ Pré-Gauchet,
- la participation citoyenne à travers le CCQ (comité consultatif de quartier),
- la cohésion sociale.

Dans le cadre du GPV, je participe aux ateliers d'urbanisme et aux plénières d'information. J'ai animé deux réunions publiques de concertation. Il est important pour moi de porter auprès des habitants notre volonté politique de mixité sociale et de transformation urbaine.

Dans le cadre du CCQ, je suis président du groupe « vie associative et lien social », mon bilan au CCQ :

- La création du premier forum des associations du grand quartier Saint Donatien Malakoff, réunissant les acteurs les plus divers du quartier. Ce travail de lien social a nécessité 18 mois de coordination pour le lancement de la 1^{ère} édition ;
- Près de 60 associations se connaissent et travaillent en commun,
- Une dynamisation de la vie sociale, par une augmentation de l'implication des habitants et la création d'associations nouvelles par notamment les habitants des micros quartiers d'habitat social.

Je suis impliqué dans le Conseil d'Equipements du quartier à Malakoff et je participe aux conseils d'écoles de Sully maternelle et élémentaire...

- réunions bimestrielles et repas à Malakoff,
- réunions autour d'un café avec les parents d'élèves de Sully,
- des permanences en mairie annexe et centrale deux fois par mois. Suivis systématiques des dossiers de demandes (emploi, logement, problèmes sociaux ou/et de famille, subvention...),
- participation aux réunions mensuelles de l'équipe de quartier,
- présences aux divers événements et manifestation du grand quartier...

Par ailleurs, je suis à l'écoute des enjeux formulés par les habitants du quartier. C'est ainsi que j'ai pu travailler pendant deux années avec un petit groupe d'habitants des micros quartiers Dalby, Toutes Aides et Agenêts à la création du Café des Enfants « à l'Abord'âge ! » une première à Nantes pour ce genre de lieu d'accueil, d'écoute, de vie..., inauguré par le Député Maire en décembre 2005.

De cinq membres fondateurs, aujourd'hui c'est près de 420 familles qui fréquentent ce lieu. L'idée est copiée un peu partout.

Les actions en cours...

- La création d'une fédération des Cafés des Enfants avec une charte et une éthique à respecter pour ce label,
- Le 4^{ème} forum des associations du grand quartier St Donatien Malakoff le 07 octobre,
- Des réunions de concertation avec les habitants dans le cadre du GPV...
- Les permanences de quartier

III- Mes actions en dehors de mes délégations, au sein de la société civile:
user de mon statut et de mon image d'élu au service de causes portées par la société

Si notre ville grandit grâce à nos projets politiques et à nos actions publiques depuis 1989, sa mue s'opère également par les causes et les projets portés par la société et je pense qu'un politique plus qu'un autre, doit être à l'écoute de la société, s'impliquer et réfléchir avec elle sur les causes et les projets qu'elle porte. C'est une autre voie qui influe également sur l'avenir de Nantes.

Ainsi, mes actions au sein de la société civile sont pour les plus importantes:

- L'implication au comité de pilotage de l'association « 1905 et plus ». Une association qui réunit les diverses familles de pensées, religieuses, philosophiques... à Nantes. A notre actif, deux événements majeurs :
 - un débat de portée nationale s'est déroulé à Nantes sur le sujet de la célébration du centenaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 en novembre 2005, avec la participation du Député Maire de Nantes,
 - un autre débat s'est tenu à Nantes à l'automne 2006 sur les valeurs communes des français.
- la co-animation du collectif contre la guerre en Irak. Plusieurs manifestations d'importance sont à l'actif de ce collectif, et j'ai été le porte parole du collectif à la grande manifestation du 15 février 2003 ;
- la création suite aux émeutes de l'automne 2005 de l'association Dialogues et Initiatives qui réunit des acteurs et citoyens des quartiers Est de Nantes. A notre actif plusieurs actions :
 - sur l'emploi à Malakoff,
 - sur l'éducation à la Bottière ,
 - des cafés-débats...
- la création et l'animation de Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire « CIGALES ». A notre actif :
 - la création de cinq clubs CIGALES dans l'agglomération ;
 - l'assemblée générale de la fédération des clubs CIGALES (120 Clubs) à Nantes lors de la 1^{ère} édition des Ecosolies en juin 2006 ;
 - la célébration à Nantes des 20 ans de la création des clubs CIGALES en janvier 2004 ;
 - quatre projets co-financés, créateurs de 15 emplois dans le secteur de la construction propre, la distribution et la production de produits de l'agriculture biologiques et issus du commerce équitable...

Les actions en cours...

- Deux rencontres sur la société du futur,
- Le co-financement d'une superette de produits bio et issus du commerce équitable ,
- La création de clubs CIGALES dans les quartiers et d'une fédération territorialisée à Nantes...

Au cours de ce mandat, je pense, que j'ai essayé de répondre au mieux aux besoins et aux préoccupations des Nantaises et des Nantais. J'ai fait je crois preuve dans la conduite de mes dossiers, de prudence et d'initiative, sans ajouter ni minimiser ma fonction d'élu. J'ai aussi le sentiment d'avoir participé à la cohésion de l'équipe municipale.

Si les Nantais le décident et si les militants le souhaitent, **dans l'avenir j'ambitionne de continuer soit dans ce champ de l'insertion par l'activité économique et de l'inclusion sociale, soit dans un autre champ thématique définie collectivement, avec des responsabilités**, car je pense que je suis en mesure de les assumer.

